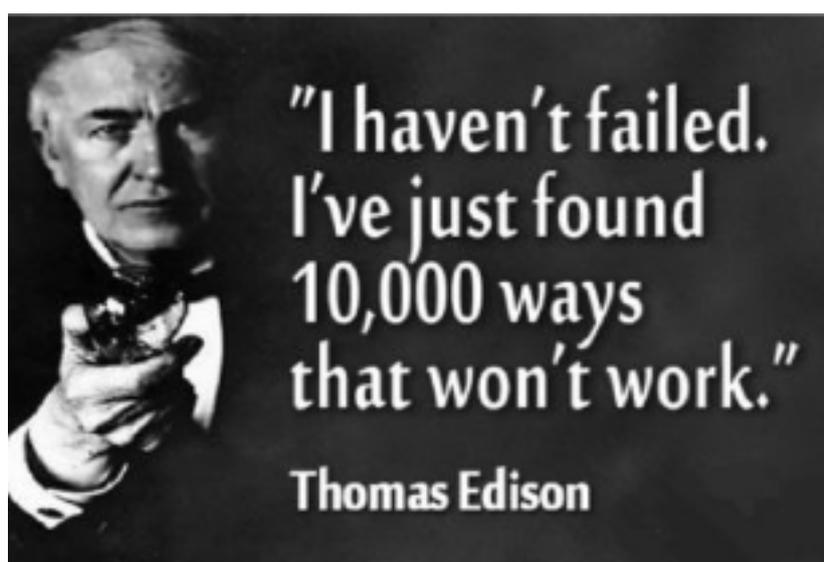




LA TRANSITION ENERGETIQUE : COMMENT L'ANCER DURABLEMENT DANS L'ACTION ?



Le mercredi 19 juin 2013 de 14h à 18h suivi d'un cocktail
A La Maison de l'UNESCO (salle IV) - 7 Place Fontenoy, 75007 Paris

DEBAT OUVERT AUX QUESTIONS ET PARTICIPATION DU PUBLIC



LA REVUE CIVIQUE
le nouveau lien des acteurs citoyens

EN PARTENARIAT AVEC



Pour vous inscrire, contactez-nous à l'adresse suivante : g.guegbelet@horisis.com
Tel : 01 44 88 80 58

DEBATTRE DES MOYENS DE MISE EN OEUVRE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

« On n'hérite pas de la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants » St Exupéry.

La transition énergétique oblige à repenser simultanément deux temps : un modèle du XXème siècle centralisé et celui du XXIème siècle commandé par les innovations technologiques, le recours à des sources d'énergies renouvelables, l'émergence de nouveaux modes de gouvernance et de collaboration et une certaine urgence dans sa mise en oeuvre.

Plusieurs facteurs ont amené progressivement l'idée de transition énergétique à s'imposer comme une évidence : crise écologique, crise environnementale, crise économique, risques sanitaires. A l'heure où des choix doivent être pris, engageant par la même les orientations énergétiques futures, comment concilier l'idée de croissance avec la tenue des engagements environnementaux pris par la France et à plus grande échelle par l'Europe ?

Quelles actions doivent être engagées actuellement afin d'orienter efficacement les politiques et les initiatives dans le domaine énergétique et industriel ? Quels choix, finalement, souhaitons-nous réellement faire ? En quoi devons-nous concilier nos intérêts immédiats avec d'autres, aux horizons plus lointains et donc plus incertains ?

Dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, à l'heure où se prépare un projet de loi dans ce domaine, le cabinet Horisis Conseil et la Revue Civique ont souhaité organiser, en partenariat avec l'ADEME, une conférence autour de ces questions actuelles pour ouvrir le champs de proposition visant à inscrire durablement la transition énergétique dans l'action :

- Ne pas occulter les enjeux environnementaux de la transition énergétique une fois le débat national terminé.*
- Innover dans les modes de collaboration et la gouvernance*

PROGRAMME DE LA CONFERENCE

DEBAT OUVERT AUX QUESTIONS ET PARTICIPATION DU PUBLIC

14h Accueil des participants

14h15 Introduction (30 minutes)

Bruno REBELLE, ancien responsable de Greenpeace en France et à l'international, membre du comité de pilotage du débat national sur la transition énergétique

14h45 Première table ronde (1h15) : La transition énergétique est-elle réellement possible du fait de la crise ?

Claude NAHON, directrice du Développement Durable du groupe EDF

Eric LESUEUR, directeur Aménagement Nouveaux Services Urbains chez Veolia Environnement

Bertrand PANCHER, député de la Meuse, responsable Environnement / Energie du groupe UDI à l'Assemblée Nationale, Président de Décider Ensemble

Benjamin TOPPER, chargé de prospective énergétique auprès du Président de l'ADEME

Corentin SIVY, coordinateur du pôle « Ecologie et Développement Durable » de Terra Nova

16h Pause (15 minutes)

16h15 Deuxième table ronde (1h15) : La transition énergétique exige t-elle de nouveaux modes de gouvernance ?

Pierre PAPON, chercheur en prospective énergétique de la fondation Respublica et ancien directeur au CNRS

Patrick PELLE, directeur de la direction des Affaires Publiques et du Développement Durable chez GRTgaz

Laurence ROSSIGNOL, sénatrice de l'Oise, vice-présidente de la commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire au Sénat

Alain JUNG, directeur associé de Arcturus Group et expert en mécanismes de décision au sein des collectivités territoriales

Dominique OLIVIER, secrétaire confédéral de la CFDT

17h30 Conclusion (30 minutes)

Corinne LEPAGE, avocat, députée européenne, ancienne Ministre de l'Environnement

18h Cocktail

Première table ronde

LA TRANSITION ENERGETIQUE EST-ELLE RELEVEMENT POSSIBLE DU FAIT DE LA CRISE ?

Comment faire dans ce contexte de crise économique, pour que les enjeux environnementaux, partie intégrante de la transition énergétique, ne tombent pas aux oubliettes une fois le débat clôturé ?

Le nouveau premier ministre japonais, Shinzo Abe, a décidé de relancer son pays dans la production d'électricité nucléaire deux ans après la catastrophe de Fukushima. Malgré les conséquences financières, écologiques, humaines et sanitaires de la catastrophe, dont nous ne connaissons pas encore les véritables étendues, le Japon dont la balance commerciale est excédentaire depuis qu'il a arrêté ses 50 réacteurs, choisi de se relancer dans cette voie prônant son indépendance énergétique comme urgence prioritaire. Ce changement de cap amorcé par un changement de majorité politique, montre la variabilité des priorités dans un agenda politique mais aussi dans les esprits des populations et nous invite à nous poser la question de la durabilité de l'objectif de la transition énergétique française.

Les calendriers et les processus d'actions en ce domaine sont en effet, parfois, remis en cause par les impératifs budgétaires que la crise financière impose aux Etats, aux entreprises, aux ONG et aux citoyens eux-mêmes. Ces nouvelles contraintes ont aussi braqué (médiatiquement) les projecteurs sur d'autres considérations qu'environnementales : par exemple sur les enjeux de l'emploi et de la ré-industrialisation de l'économie française, soumise aux contraintes de la mondialisation. Alors que le débat sur la transition énergétique va se clôturer, ces nouvelles contraintes vont-elles faire perdre de vue une série d'avancées réalisées, ces dernières années, en matière de transition énergétique et de défense de l'environnement ?

Les médias très souvent soumis à une mode qui peut changer au gré des saisons et des conjonctures, font-ils oublier les enjeux environnementaux de la transition ?

Intervenants :

- **Eric LESUEUR**, directeur Aménagement Nouveaux Services Urbains chez Veolia Environnement
- **Claude NAHON**, directrice du Développement Durable du groupe EDF
- **Bertrand PANCHER**, député de la Meuse, responsable Environnement / Energie du groupe UDI à l'Assemblée Nationale, Président de Décider Ensemble
- **Benjamin TOPPER**, chargé de prospective énergétique auprès du Président de l'ADEME
- **Corentin SIVY**, coordinateur du pôle « Ecologie et Développement Durable » de Terra Nova

*Animateur : **Jean-Philippe MOINET**, fondateur de la Revue Civile*

Deuxième table ronde

LA TRANSITION ENERGETIQUE EXIGE T-ELLE DE NOUVEAUX MODES DE GOUVERNANCE ?

Comment passer des postures d'opposition à la collaboration des parties prenantes ?

La mise en place de la transition énergétique oblige à redéfinir et redistribuer les rôles des différents acteurs. Toutes les parties prenantes : État, administrations, territoires, entreprises, associations, citoyens, médias sont en effet appelés à participer à cette transformation sociétale qu'est la transition énergétique et les rôles de chacun vont inévitablement évoluer et reconfigurer les modes d'interaction, de décision et d'action.

Mais les divergences d'intérêts, de motivations, et de moyens constituent un frein non négligeable à cette réalisation. Si un cap a déjà été fixé par le président de la République (réduction du nucléaire dans la production d'électricité à 50% d'ici 2025), les moyens d'atteindre cet objectif ainsi que la recomposition du bouquet énergétique restent encore à définir. Mais par qui et selon quels critères et analyses ?

Les choix énergétiques sont si interdépendants et sur diverses échelles que la question de la gouvernance apparaît centrale. La nécessité de dépasser les postures d'opposition pour avancer vers des nouveaux modes de collaboration semble alors une exigence, mais comment y parvenir ? Quelle vont-être les nouveaux référentiels pour les entreprises ? Comment les territoires vont-ils articuler des principes apparemment contradictoires (principe de précaution et d'innovation) ? Quelle importance donner à l'acceptation sociale des nouveaux projets ? Quels rôles les citoyens et les associations peuvent-ils tenir au-delà de la seule consultation ?

Intervenants :

- **Pierre PAPON**, chercheur en prospective énergétique à la fondation Respublica et ancien directeur au CNRS
- **Patrick PELLE**, directeur de la direction des Affaires Publiques et du Développement Durable chez GRTgaz
- **Laurence ROSSIGNOL**, sénatrice de l'Oise, vice-présidente de la commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire au Sénat
- **Alain JUNG**, directeur associé de Arcturus Group et expert en mécanismes de décision au sein des collectivités territoriales
- **Dominique OLIVIER**, secrétaire confédéral de la CFDT

*Animateur : **Thiébaut VIEL**, Président fondateur Horisis Conseil*

LES INITIATEURS DE LA CONFERENCE

HORISIS CONSEIL

Horisis Conseil est un cabinet de conseil en management de projet créé en 2005. Le cabinet accompagne de nombreux acteurs notamment dans le secteur de l'énergie et des transports (RTE, EDF, RFF, GRT Gaz, etc) sur des missions de conseil opérationnel en management de projet, « Contract management », achats et management des organisations. Depuis trois ans, le cabinet développe un pôle RSE et Développement Durable en accompagnant ses clients dans la mise en oeuvre de leurs engagements sociétaux.

Dans le cadre de cette démarche, le cabinet a souhaité contribuer la réflexion autour de ces enjeux et a déjà organisé deux conférences :

La première édition, organisée le 6 avril 2011 pour la semaine du développement durable et en partenariat avec l'ESSEC sur le sujet : « *Projets industriels, projets inacceptables ?* ».

Et la deuxième édition, organisée le 23 mai 2012 en partenariat avec la Chaire Développement durable Polytechnique / EDF sur le sujet : « *Concertation-Débat public et développement durable : des enjeux contradictoires ?* ».

www.horisis.com

<http://blog.horisis.com/>

LA REVUE CIVIQUE

La Revue Civique est une revue carrefour de débats, d'idées, d'expériences et de contributions de qualité. Elle concerne les enjeux de coresponsabilité, individuelle et collective, qui touche à la fois les ONG, les institutions, les médias, les entreprises et les « acteurs-citoyens ».

Au-delà des frontières habituelles, la Revue Civique prend le (seul) parti du contretemps médiatique, de l'approfondissement de la réflexion, des valeurs civiques de la République et de la défense des libertés fondamentales.

Les thèmes traités sont : les enjeux de la citoyenneté et de la démocratie, de la participation et de l'engagement, les valeurs de la République, les droits de l'homme, la lutte contre l'intolérance, le racisme, l'antisémitisme et toutes formes d'extrémisme, les médias et leur responsabilité sociale, civique et éthique. Le « civisme d'entreprise », l'engagement et la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), le développement durable, les enjeux de la cohésion sociale dans une économie ouverte, l'Europe en devenir, les nouvelles dimensions de la mondialisation, les grands enjeux culturels et géopolitiques sont régulièrement traités par la Revue Civique.

<http://revuecivique.eu/>

Contact : Revue Civique, 112 Avenue Kleber 75016 Paris
Dir : J.P Moinet - infos@revuecivique.eu – Tels : 01 [77 92 70 82 / 81](tel:77927082)